

## **Compte-rendu de la CAP locale du 09/10/2017** **« La dématérialisation à tout crin »**

La CAPL de catégorie C a été réunie dans le cadre des mouvements de mutation des premières affectations des agents stagiaires au 02/10/2017 et d'un recours en notation.

Solidaires Finances Publiques a donné lecture d'une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

Le directeur regrette les suppressions d'emplois et de crédits mais il ne faut pas être conservateur.

Il faut avancer, évoluer et s'adapter ; selon lui, le service public est maltraité sur les petits postes à 2 agents...

Il faut adapter nos procédures, il faut simplifier, tout dématérialiser et avancer vite et nos règles actuelles sont un frein à notre évolution.

Selon le directeur, une seule RAN faciliterait la mobilité des agents et ne serait pas un retour en arrière ( comme du temps des TPG...)

Nous avons rappelé notre opposition à cette conception du service public, qui ne va pas dans le sens des agents et des administrés, qui est très éloignée de la « vraie » vie et notamment d'un département rural.

Concernant les emplois, 6 agents stagiaires arrivent dans le département mais cela ne compensera pas toutes les vacances de postes.

Une collègue est affectée à la trésorerie de JOIGNY en poste fixe. ( les représentants de Solidaires Finances Publiques ont regretté que ce poste n'ait pas été ouvert à d'autres agents dans la cadre d'un mouvement local de mutation, en effet, 1 autre agent affecté sur la RAN de SENS gestion des comptes publics aurait pu également demander ce poste...)

Le directeur nous a communiqué l'affectation de 5 autres agents stagiaires ( 2 SIE SENS, 1 PONT SUR YONNE, 1 TRESORERIE DE TONNERRE et 1 SPFE AUXERRE).

Concernant la notation ou le compte-rendu d'entretien professionnel, nous avons également évoqué la situation d'un cadre C en insistant sur l'inadéquation entre le profil croix et les appréciations littérales...

Le directeur a indiqué que le tableau synoptique ne servait à rien et malgré nos interventions répétées, il n'a accédé qu'à quelques modifications sur les appréciations littérales.

A noter que le délai pour un chef de service pour répondre à un appel de notation est de 5 jours. Ce dernier n'a pas respecté les règles de procédure puisqu'il lui a fallu plus de 2 mois et demi, pour répondre à cet appel (ce qui ne semble pas avoir ému la parité administrative).

Les représentants de Solidaires Finances Publiques en CAPL ont voté contre le mouvement de mutation qui ne prend pas en compte toutes les vacances de poste et contre la proposition de l'administration qui ne prenait en compte que pour partie la demande de l'agent pour la notation.

En questions diverses, Solidaires Finances Publiques a évoqué le mouvement spécifique à la trésorerie de Migennes pour l'affectation d'un cadre B au 1<sup>er</sup> février 2018 et la tenue de la Caisse à la Trésorerie Principale ( pour le numéraire et les horaires).

Ce dernier point sera débattu lors d'un prochain CTL

Catherine LECOMTE, Ludivine RATISBONNE, Amandine HAROS, Olivier GAUTIER  
Pascal AUGÉAT (expert)